

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CRIOIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS OHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

LETTRES DE TUNIS

Tunis, le 18 mai 1890.

Ce matin a eu lieu, dans la cathédrale provisoire de Tunis, la cérémonie de clôture du Concile, la bénédiction de la première pierre de la pro-cathédrale définitive.

L'église actuelle, bâtie par un véritable tour de force, en soixante jours est un assez vaste édifice. Il regorgeait de monde et de ceux qui s'étaient contentés, au lieu d'accourir en avance, d'arriver à l'heure exacte, ont dû rester dehors.

Comme à Saint Louis de Carthage pour la consécration, un fauteuil, réservé à M. résident de France, avait été placé dans le chœur, M. Massicault, en grand uniforme, est venu l'occuper; aux premiers rangs de la nef, se pressaient toutes les notabilités militaires et civiles de Tunis.

S. Em. le cardinal Lavignerie, NN. SS. les archevêques et évêques ont fait leur entrée avec la même pompe majestueuse et dans le même ordre qu'à Saint Louis de Carthage. Une seule différence: il étaient douze au lieu d'être onze.

Mgr l'évêque de Montréal en Sicile, l'éminent prélat qui a bien voulu se dessaisir, en faveur de la nouvelle cathédrale africaine, d'une partie des reliques du plus grand de nos rois, n'avait pu arriver à temps pour la cérémonie de jeudi dernier. Il avait, du moins tenu à honorer de sa présence celle d'aujourd'hui, se donnant ainsi de nouveaux droits à la vive reconnaissance de tous les bons Français.

La messe a été dite par un autre prêtre italien, Mgr l'archevêque de Cagliari, primat de Sardaigne.

Après la messe a eu lieu la grande solennité conciliaire, imposante par elle-même plus saisissante encore par les traditions qu'elle renoue.

L'un des vicaires généraux du diocèse de Constantine, Mgr Pavy, neveu de l'ancien évêque d'Alger, debout et le visage tourné vers l'autel, a lu d'une voix forte, dans son texte latin, le premier décret. Puis, s'inclinant devant le cardinal, assis, revêtu de tous les ornements pontificaux, sur son trône primatial d'Afrique: Eminenceissime ac reverendissime Pater placetne decretum?—Placet.

Tout à tour, au milieu d'un silence solennel, la même question a été faite aux archevêques et évêques présents, ainsi qu'au Très Révérend Père Abbé de la Trappe de Staouéli, chacun se levant, a répondu: Placet. Mgr Pavy, ensuite, a donné lecture des autres décrets soumis à l'approbation du Concile: Eminenceissime ac reverendissime Pater placetne decreta?—Placet. Il faut avoir vu cette cérémonie, pour en bien comprendre la sobre et inouïable majesté.

Et il y a avait autre chose encore! Une évocation qui s'imposait à l'esprit! Celle de toutes les solennelles assises conciliaires de l'Afrique chrétienne des premiers siècles de notre ère. Et l'on se sentait au cœur l'invincible espoir que la vie catholique reprendra toute son intensité sur ce sol, parmi ces malheureux que le mahométanisme pourrait chaque

our plus à fond et que Jésus-Christ et sa divine Eglise, seuls, peuvent sauver.

Ce qui achevait de rendre l'évocation précise, inévitable et saisissante, c'est que les Pères du nouveau Concile ont eu soin de rechercher, pour le remettre en vigueur, tout ce qui, dans les anciens Conciles d'Afrique, est encore applicable aux temps actuels. Ils y ont joint les enseignements de Léon XIII, une adhésion à la campagne contre l'esclavage, et le vœu que les décisions du Concile provincial d'Alger de 1873 deviennent obligatoires pour le diocèse de Carthage.

Les décrets lus et ainsi approuvés, Son Eminence et NN. SS. les archevêques et évêques se sont dirigés vers l'autel où ils ont opposé sur le registre leurs signatures.

Cette émouvante cérémonie étant alors terminée, toute de suite il a été procédé à la seconde: la bénédiction de la première pierre de la pro-cathédrale définitive de Tunis.

Cette cathédrale sera placée sous le double patronage de Saint Vincent de Paul et de sainte Olive. Pourquoi deux patrons, et pourquoi ces deux patrons? C'est ce que S. Em. le cardinal explique aux fidèles de son diocèse de Carthage dans une lettre lue, ce matin, en chaire, par Mgr Pavy.

Le pasteur veut que la nouvelle cathédrale, qui va s'élever sur le sol de la capitale tunisienne, soit une œuvre d'union catholique. Il invite donc ses ouailles, toutes ses ouailles, sans distinction de nationalités, à prendre part à cette œuvre. Or, après la France, protectrice du bey, c'est évidemment l'Italie, et particulièrement la Sicile, qui ont, engagés sur cette côte, les intérêts les plus importants. Aussi, à Vincent de Paul, saint français, qui a souffert en Tunisie l'esclavage, Son Eminence joint-elle, pour patroniser sa cathédrale, Olive, sainte sicilienne, qui a souffert en Tunisie le martyre. Tout cela est exposé dans sa lettre avec une élévation de vue et de délicatesse de touche incomparable. L'auditoire, édifié, ému, sous le charme, semblait tout entier conquis.

Après la lecture de cette lettre, M. le résident de France a donné, sur l'invitation du cardinal, le premier coup de marteau à la première pierre de la future église Saint-Vincent de Paul et Saint-Olive. Puis, pendant que des chants pieux montaient vers le ciel, implorant le secours divin, chacun des archevêques et évêques, passant à son tour, a fait, avec la truelle, sur cette pierre, le signe de la croix. C'était fini. Processionnellement, le clergé, passant à travers la haie des fidèles, a quitté l'église. Bientôt, le peuple tunisien verra une construction magnifique s'élever dans les airs. Qu'est-ce qu'une œuvre de plus pour le cardinal Lavignerie! Au cours de la solennité, l'éminent cardinal, prenant la parole, avait transmis le remerciement du Pape à M. Massicault pour sa présence officielle à la consécration, de la cathédrale de Carthage, ainsi qu'au bey qui s'était associé à la solennité par

les salves de son artillerie.

Faut-il maintenant parler du banquet? Il a été moins nombreux, moins solennel, plus intime, plus en famille que celui de Carthage. Il n'y avait là qu'un seul laïque. Je ne veux noter qu'un incident. A la fin du repas, Mgr Combes, évêque de Constantine, rappelant à ses frères dans l'épiscopat qui étaient présents qu'une basilique, dédiée à saint-Augustin, s'élève à Bône, l'ancienne Hippone, les a tous invités, en termes d'une éloquence simple, et irrésistible, à la cérémonie de la consécration, qu'il espère prochaine. Mgr l'archevêque de Cagliari, en acceptant, a su parler de la France, regnum Gallia, regnum Maria, avec des accents qui ont été tout droit au plus profond des cœurs. Aimable fête, où a régné la si douce et si charmante cordialité chrétienne, et sur laquelle, tempérant la joie, flottait comme une ombre légère, le regret de la séparation.

Le 19 mai.

Je n'ai pas pu voir beaucoup Tunis, et je ne le regrette pas, puisqu'il m'a été donné de voir, à la place, quelque chose d'infiniment mieux. Cependant, comme j'ai fait deux ou trois tours dans Tunis, je vais vous en dire deux ou trois mots.

Tunis est une ville qui en contient plusieurs. Les principales sont la ville européenne, la ville maltaise, la ville arabe, la ville juive.

De la ville européenne rien à dire. Elle s'étend, propre, avec de larges avenues bien alignées, où brillent des cafés à l'instar de Paris et des boutiques de coiffeurs, genre moderne, sur un emplacement où régnait, il n'y a pas dix ans, le plus infect des cloaques. Au bout, l'on creuse un port. De l'avis des personnes compétentes, c'est le plus mauvais endroit que l'on pouvait choisir. Il est vrai que c'est là que le port coûtera le plus cher à creuser. C'est une raison.

Passons à la ville maltaise. Je ne l'ai pas vue. Passons à la ville arabe. Elle est sale. Mais la ville juive est plus sale encore. Et quelles odeurs! Notez que c'est dans de pareils pays, justement, que le climat ne permet point qu'on ait la ressource d'attraper un rhume de cerveau!

La ville arabe et la ville juive, qui, du reste, se ressemblent beaucoup, si elles sont sales, sont néanmoins très intéressantes. Ce qu'il y a de plus particulier, quant aux indigènes, c'est le costume des juives; quant aux édifices, c'est le Souk.

Les juives, de tout âge, portent ici un costume traditionnel qu'on ne leur voit point ailleurs. Il consiste en une blouse flottante, qui tombe un peu plus bas que la ceinture, et une espèce de caleçon qui vient serrer le haut du mollet. Quelques-unes jettent par là-dessus un manteau de gaze légère. Le tout, en général est blanc, du moins paraît l'avoir été, à l'origine.

Le souk, ou les Souks, c'est le

grand bazar de Tunis. D'interminables galeries couvertes, éclairées d'un demi jour, larges environ de deux mètres, s'étendent à perte de vue et se ramifient dans tous les sens. On peut circuler là-dessous pendant une heure. Tout le long, de chaque côté, des niches, hautes, larges et profondes d'environ trois mètres. Et, dans ces niches, des marchandises que l'on fabrique, prépare et met en vente sous vos yeux. Tous les produits et ingrédients possibles de la Tunisie sont rangés là, par quartiers. Quartier des orfèvres, quartier des parfumeurs, quartier de la soierie, quartier des sandales. On trouve là d'horribles choses et aussi de fort jolies. Les soirs de fête, les Souks sont illuminés; une foule étonnamment bigarrée et diverse les parcourt. Le coup d'œil est féérique.

Si l'on me demandait ce que peut être au juste l'Halfa-Ouine, je serais bien embarrassé pour le dire. Je sais seulement que par ces quatre syllabes on désigne une sorte de fête musulmane, et que je me suis promené, l'autre soir, dans quelques rues où régnait l'Halfa-Ouine. J'ai vu les Arabes se livrer à la joie. Cet exercice consiste pour eux à s'asseoir, divisés en petits groupes, au milieu de la place publique, sur des bancs ou sur le sol, autour d'un pieu fiché en terre et portant une pale lanterne. Ils échangent de loin en loin un mot. S'amuse-t-ils beaucoup? La question est secondaire. L'important, c'est que le coup d'œil soit curieux pour l'étranger. Or, il l'est. Ces groupes irréguliers et multiples d'Arabes silencieux, drapés dans leurs vastes burnous, éclairés par des lueurs incertaines, produisent un effet quelque peu fantastique.

Ce même soir, je suis entré dans un Caragheuz, sorte de petit théâtre satirique. Des marionnettes s'agitaient sur la scène. L'une d'elles représentait le bey. Il m'a semblé qu'on ne faisait pas jouer à ce personnage un rôle précisément flatteur. Seulement, ai-je bien compris? Si je n'ai pas mieux compris qu'on ne m'a compris moi-même, je suis loin de compte. J'ai, dans cet établissement où l'on consomme, demandé une "boisson locale". On m'a aussitôt apporté une demi-bouteille de limonade gazeuse.

On ne séjourne point à Tunis vingt quatre heures, à plus forte raison quarante-huit, sans aller voir le Bardo. Ce serait contraire à toutes les traditions. Du reste, ce serait dommage aussi, vraiment, car le Bardo mérite d'être vu. Il est distant d'à peine deux kilomètres de Tunis, et l'on y a une impression très vive de la grandeur, de la misère et surtout, peut-être, de la nonchalance orientales. Ce Bardo, où résidait le prédécesseur du bey actuel, et où celui-ci ne vient, je crois, qu'en certaines occasions assez rares, est un immense palais, dont une partie est encore entretenue suffisamment, tandis qu'on laisse l'autre tomber bien tranquillement en ruines. Aucun ordre n'a présidé, du reste, à l'aménagement extérieur; c'est un amas confus de constructions hétéroclites.

Aucun goût n'a présidé, non plus, à l'aménagement intérieur: des salles superbes, ornées de marbres merveilleux, dérobés à l'ancienne Carthage, et d'arabesques charmantes, sont déparées d'une façon absolument ridicule par des mobiliers criards, d'un vulgaire clinquant, qu'il faudrait faire disparaître, qu'il serait nécessaire, tout au moins, de rafraîchir. Des tapisseries montrent la trame, des lambris dorés vous menacent comme des épées de Damocles. Vous franchissez une porte; vous vous croyez tout à coup transporté dans le palais d'un génie. L'ensemble est admirable, la perspective ravissante, les proportions parfaites, les dispositions exquises, les ornements intacts et fort bien choisis; c'est grand et gracieux, imposant et délicat. Mais, prenez garde, et n'allez point sortir de ce côté, par cette pièce voisine; le plancher n'y est pas sûr, et l'ébranlement causerait que votre marche pourrait faire dégringoler les carreaux de faïence que garnissent encore, sur certains points, les murailles. Tel est le Bardo. Il me semble avoir vu là, en raccourci, tout l'Orient. Le Bardo, c'est la puissance musulmane. On pourrait dissenter là dessus; seulement, il ne faut pas manquer la poste.

PIERRE VEULLLOT.

INSIGNE MAUVAISE FOI

De la Presse:

L'Electeur, l'organe du gouvernement, vient de donner une fois de plus la preuve de l'insigne mauvaise foi qui l'anime. Ne pouvant croire à tant d'audace et d'effronterie, nous avons reproduit hier de l'Electeur une dépêche de Mgr Labelle en lui attribuant le sens que l'Electeur lui donnait; car l'organe en chef de la bague officielle disait que ce télégramme de Mgr Labelle se rapportait au département de l'agriculture et donnait au sous-ministre la permission de rester plus longtemps dans ce département.

Eh bien, ce télégramme ne veut pas dire cela du tout. On nous informe ce matin que cette dépêche du curé Labelle se rapporte à la question Laval-Victoria, Sa Sainteté voulant le maintien de l'état de choses actuel. Voici comment se lit cette dépêche:

Rome, 8 juin 1890.

"Mercier, Québec,

"La volonté du Pape par un rescrit donné hier est que le statu quo soit maintenu,

(Signé) LABELLE."

Voilà comment les libéraux trompent le public!

LES ECOLES CATHOLIQUES

ET LE

FRANCAIS A MANITOBA

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que le gouvernement de Manitoba a reçu avis que quarante-six actes passés par la législature de la province, à sa dernière session, auraient été approuvés par les autorités fédérales, tandis que huit autres auraient été réservés. Au nombre de ces derniers se trouveraient la fameuse loi scolaire Martin et la loi qui supprime le français comme langue officielle.

Les autres actes réservés seraient:

L'acte concernant la cotisation et la perception des taxes.

L'acte concernant la compagnie du Canada du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest, et le gouvernement de Manitoba.

L'acte concernant la célébration du mariage.

L'acte concernant la constitution de l'Institut des Cultivateurs.

L'acte concernant les biens immeubles dans la province de Manitoba.

L'acte concernant la cité de Winnipeg.

AGRICULTURE

CE QU'UN SAULE ENLÈVE A LA TERRE

Un ouvrage scientifique que nous venons de lire, parle d'une expérience nouvelle qui a été faite, et qui fixe une question de philosophie. On fit d'abord sécher au four deux cents livres de terre, et on les mit dans un vase de terre; on humecta ensuite cette terre avec de l'eau de pluie, et on y planta un saule pesant cinq livres.

Pendant cinq ans on arrosa de temps en temps la terre avec de l'eau claire; la saule profita et devint vigoureux, et afin d'empêcher qu'on y ajoutât de la terre, on qu'il s'y déposât de la poussière, on couvrit le vase avec une feuille de métal, percée de petits trous pour permettre à l'air de pénétrer. L'arbre poussa ainsi en plein air pendant cinq ans, au bout de ce temps on enleva l'arbre, on le pesa, et on trouva qu'il pesait cent soixante et neuf livres: On prit la terre que contenait le vase, on la fit sécher au four, on la pesa et on trouva qu'elle n'avait perdu seulement qu'à peu près deux onces de son premier poids. C'est donc ainsi que cent soixante et quatre livres de fibres ligneuses, de racines et d'écorce ont été produites; mais de quelle source si ce n'est de l'air?

FACITULETON DU COURRIER DU CANADA 13 Juin 1890—No 32

MARTYR DE L'HONNEUR

—Seigneur! dit Haydé radieuse et troublée, Seigneur, vous savez que je vous aime! —Veux-tu me suivre, Haydé? —Me conduirez-vous dans les jardins de votre père? —Tu posséderas la moitié de mon royaume... —Il me suffira de me voir admise au nombre de vos esclaves. —Je n'ai point d'esclaves, mais des épouses fidèles. —Seigneur, reprit Haydé, ô Seigneur! dites-moi pourquoi vous portez des roses rouges dans vos mains... —Des roses! répéta la vision, des roses fleuries sur le Calvaire! fleurs éternelles teintes dans le sang de l'Agneau! —Seigneur, elle attirent par leurs parfums mystérieux. —Ces fleurs tu les cueilleras toi-même. —Que dois-je faire pour cela?

—Quitte ce palais et la maison de ton père; pars pour l'Europe, là tu apprendras ce que j'exige de toi.

La vision disparait dans une nuée lumineuse et Haydé s'éveille.

Il lui semble que la chambre est embaumée d'un parfum de fleurs inconnues.

Elle se souvient de la vision; elle retient les dernières paroles du Sultan des fleurs; sans parler de son projet à personne, hors à une esclave qui l'a nourrie de son lait, et qui donnerait sa vie pour elle, Haydé quitte furtivement la maison, et, enveloppée de ses voiles, elle se dirige vers le port.

On se détourne sur son passage, on la suit d'un œil charmé.

Haydé aperçoit un vieillard vêtu d'une robe de bure. Ce pauvre costume lui rappelle celui du Sultan de fleur; elle s'avance vers le moine, avec qui s'entretient un homme couvert d'une armure pesante; celui-ci s'éloigne pour ne gêner en rien la jeune fille.

"Vous venez d'Europe? demanda Haydé.

"Oui mon enfant.

"Y retourneriez-vous?

"Le vaisseau que vous voyez dans le port nous y mènera dans six jours... —Si vous venez d'Europe, vous connaissez le "Sultan des fleurs".

Le moine sourit.

"Je suis l'un de ses plus humbles serviteurs, ma fille.

—Ah! dit Haydé en joignant les mains, permettez que je monte sur votre navire; conduisez-moi à lui, réalisez ma vision...

—Quelle vision? demanda le vieillard.

Haydé raconte naïvement son amour pour les fleurs, sa prière, la vision dont elle fut favorisée pendant son sommeil; puis soudain, désignant une médaille que le moine portait sur sa poitrine:

"Oui! oui! s'écria-t-elle, vous êtes vraiment un serviteur de celui qui m'appelle; je le reconnais sur cette image, tel qu'il daigna m'apparaître.

—Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, murmura le Père Jérôme.

Il s'approche du chevalier et le consulte à voix basse.

Un moment après il revint vers Haydé.

"Nous vous ramènerons en Europe, ma fille, et la femme de ce seigneur vous protégera pendant la traversée."

Haydé suivit le moine et le chevalier jusqu'à une maison de grande apparence. Elle fut accueillie avec bonté par une femme presque aussi jeune qu'elle, citée à la cour de France pour sa modestie et sa beauté.

Dix jours plus tard, suivant la parole du Père Jérôme, le navire mettait à la voile, et Haydé put se réjouir à la pensée qu'elle approchait du pays soumis au Sultan des fleurs.

Le navire aborda à Marseille.

La châtelaine conduit la jeune musulmane en face de la porte close d'un monastère, et lui dit:

"Frappe, chère fille, il te sera ouvert, et tes vœux seront comblés."

Haydé baise la main de l'épouse du chevalier, heurtée au seuil, et bientôt un femme, au visage paisible et illuminé par une joie intérieure, ouvre et demande à la jeune étrangère ce qu'elle désire.

"Connaissez-vous le Sultan des fleurs? demanda Haydé.

La religieuse sourit.

"Nous sommes consacrées à son service, répondit-elle.

—Je ne suis pas trompée, alors... et voulez-vous m'ouvrir son harém? Dans un songe, il m'a dit de m'adresser à vous..."

Haydé est conduite dans une grande salle. Des femmes vêtues comme celle qui vient de l'introduire l'accueillirent avec une joie recueillie et une bonté angélique.

Haydé obtint de ne plus quitter l'asile qui lui fut désigné par son céleste Epoux.

Lentement on l'initia à la foi chrétienne, mais cette douce créature dans son attente naïve; le Maître des fleurs lui avait promis de se révéler à elle; elle attendait avec une impatience croissante.

Si elle s'étonnait et s'affligeait des lenteurs du fiancé divin, la supérieure la calmait doucement; Haydé, née dans le pays où le discours emprunte

le plus souvent la forme de la parabole, ne comprenait point le sens mystique des promesses de ce Roi adoré! Elle obtint seulement qu'on lui confierait le soin des jardins.

Elle seule cultivait les fleurs destinées à l'autel de la Vierge, c'était elle qui moissonnait les roses rouges devant orner l'autel et embaumer les pieds du crucifix. Elle composait des bouquets mystérieux comme les "selams" de son pays où chaque fleur possède un langage. Ce qu'elle ne réussissait pas à traduire par des paroles au Maître souverain, elle lui disait dans l'arrangement de ses bouquets symboliques, elle le traduisait en entourant son autel de fleurs élançées aspirant au soleil qui vivifient et qui attirent; la vie d'Haydé elle-même n'était-elle pas un symbole!

Les mois se passèrent.

Un voile de fiancée fut jeté sur les cheveux noirs d'Haydé. Elle prononça des vœux, et son doux nom fut changé pour un nom céleste: sœur Marie-du-Calvaire.

Lentement elle pénétra le sens des promesses du Sauveur et comprit sa révélation mystérieuse.

Si elle cessa de le nommer le Sultan des fleurs il continua d'être pour elle le créateur de ces merveilles de la terre et son culte pour le Christ se manifesta toujours par le soin avec lequel elle para ses autels et effeuilla des roses sous ses pas quand il passait voilé le long des grands

cloîtres cachant sa majesté sous la forme la plus humble. Elle croyait lui prouver plus de vénération et plus d'amour en demeurant fidèle à son culte des fleurs, voie mystérieuse qui l'avait conduite à la vérité.

Les religieuses éprouvaient pour sœur Marie-du-Calvaire une amitié tendre approchant de la vénération.

La Vierge d'Orient gardait en elle quelque chose de mystérieux et de surhumain auquel peu de personnes résistaient.

Le chapelain la regardait comme une sainte.

Elle ne possédait pourtant que la science des petits et des humbles. Sans manquer d'intelligence, elle apprenait peu de chose. La contemplation prenait toutes ses heures, et nulle religieuse n'avait le courage d'arracher sœur Marie-du-Calvaire au pied des autels pour lui enseigner un lambeau des sciences humaines: Dieu, dans ses mystérieux entretiens, ne lui apprenait-il pas ce que jamais les hommes n'enseignèrent.

Sans cause apparente, sans qu'une maladie se déclarât on s'aperçut bientôt que la jeune religieuse languissait d'une façon alarmante.

On lui demanda si elle souffrait.

Elle répondit: non, avec un gracieux sourire.

(A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

Pèlerinage. Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario Ligne Allan (voir 4ème page) Nouveaux Tapis—Behan Bros Déplacement—Madame Vallée. Crédit paroissial.—C. B. Lanctot.

CANADA

QUEBEC, 13 JUIN 1890

LES PROMESSES DE M. MERCIER

Le Progrès du Saguenay, organe des comtés de Chicoutimi, Saguenay et Lac St-Jean, ajoute peu de foi aux promesses de subsides de M. Mercier pour ces comtés.

A la dernière session, on lui a demandé des subsides pour un chemin de fer devant traverser les comtés de Chicoutimi et Saguenay et il a déclaré que les finances de la province ne lui permettraient pas de donner plus de \$10,000.

Aujourd'hui, à peine quelques semaines après la session, il promet un subsidé de \$450,000.

Il a fait la même chose pour tous les comtés de la province où ses candidats sont en danger d'être battus.

Les électeurs de ces comtés n'ont aucune chance de voir ces promesses de subsides confirmées.

Il les reniera comme par le passé ou bien il y mettra des conditions inacceptables, ou bien encore il demandera à ses partisans de ne pas les ratifier lorsqu'elles viendront devant les chambres.

LA COMMISSION ROYALE

Dans son discours, à l'Ancienne-Lorette, après Vêpres, dimanche, M. Casgrain s'est exprimé comme suit, au sujet de la commission royale, qui vient d'être nommée pour s'enquérir du scandale Whelan-Pacaud.

Lorsqu'il y a quelques temps, le scandale Whelan-Pacaud a éclaté comme une bombe dans le camp libéral, l'opinion publique s'émut à tel point que les libéraux eux-mêmes, effrayés de la corruption dans laquelle le gouvernement s'enfonçait, exigèrent une enquête sur toute cette singulière affaire.

Les accusations de M. Whelan étaient claires, précises. Il fit publier une liste des personnes à qui, depuis 1886, il avait donné de l'argent :

Table listing names and amounts: MM. Mercier Beausoleil & Cie \$25,000, H. J. Cloran 20,000, Election de Montcalm 700, Leblanc dans Laval 500, Baudet, comité conservateur 1,000, Hon. Jean Blanchet 400, Thé. Hamel 1,600, Election de Joliette 1,700, Doherty, Montréal-Centre 500, Lynch 1,000, Pacaud (1886) 2,000, " 10,000, " 5,000, Langelier et Carrier 2,000, Total \$75,300

Voilà donc \$75,300 que cet entrepreneur public a données à diverses personnes depuis 1886 et sur cette somme \$68,700 ont été versées entre les mains des nationaux ; la balance \$6,600 paraît avoir été souscrite en faveur des conservateurs.

Or, l'opinion publique demandait une enquête rigoureuse sur l'emploi de toutes ces sommes et nous les conservateurs nous sommions le gouvernement de faire la lumière sur l'accusation de M. Whelan ; c'était clair, il avait donné \$75,300 ; où était allée cette somme, pour quelles fins avait-elle été dépensée, qui l'avait demandée, enfin, où étaient les vrais coupables ?

MM. Mercier Beausoleil et Cie, étaient accusés d'avoir reçu \$45,000 en 1886. Le premier ministre est le chef du bureau Mercier, Beausoleil et Cie ; ces Messieurs ne sont pas les avocats de M. Whelan qui, depuis de longues années, est représenté devant les tribunaux par M. C. J. Doherty. D'ailleurs, quels sont les avocats qui reçoivent \$45,000 d'honoraires, dans cette Province ?

" MM. Pacaud, Langelier et Carrier étaient accusés d'avoir touché

\$19,000 ! Ces messieurs sont, à la connaissance du public, les intimes, les compagnons de chaque jour, les associés politiques de M. Mercier. Pour quelles causes ont-ils reçu cet énorme montant d'argent ?

" Les commissions royales sont nommées pour s'enquérir de toutes les questions qui affectent le bon gouvernement de la Province. Or, n'est-il pas dans l'intérêt du bon gouvernement de la Province, de savoir pourquoi une société légale, à laquelle appartenait le Premier-Ministre, a reçu, en plein temps d'élection, une somme de \$45,000 ? pourquoi, depuis, ses associés politiques ont touché \$19,000 ?

" Est-ce pour corrompre les électeurs ? est-ce pour acheter les députés ? est-ce à l'avantage personnel de ces messieurs que l'on a ainsi saigné un entrepreneur public qui avait contre la province une réclamation de centaines de mille piastres ?

Voilà autant de questions que le peuple se posait et sur lesquelles il importait pour la réputation de la Province, que la lumière la plus complète fut jetée.

Et remarquez bien, MM., que nous ne faisons pas d'exception : M. Whelan prétend que les conservateurs, dans ces \$75,300, ont touché \$6,600 ; nous acceptons la défense du parti sur ce terrain, nous demandons l'enquête sur ces \$6,600, nous sommes le gouvernement de nous la donner.

Que fait le gouvernement ? Encore un truc, encore un tour de passe-passe, encore de la poudre aux yeux ! A l'étonnement de tout le monde, la commission royale est chargée simplement de s'enquérir du paiement à M. Pacaud de la somme \$10,000 ; Mais il reste encore \$58,700 que ces Messieurs sont accusés d'avoir reçus : qu'ont-ils à cacher ? où est allé cet argent ? Pourquoi a-t-il été donné ? Il y va de l'intérêt du bon gouvernement de la Province de le savoir, il y va de la réputation de la province de Québec !

Les nationaux nous accusent d'avoir fait avec M. Whelan un marché par lequel il s'engageait de nous payer \$50,000, si nous réglions son compte d'extras ; cet entrepreneur prétend que nous avons reçu \$6,000, eh bien, voici le temps de prouver l'accusation, faites faire l'enquête, sondez jusqu'au plus profond de la plaie. Nous vous attendons de pied-ferme et nous vous prouverons que, pendant que vous avez reçu \$68,700, pour des fins illégales, injustifiables et que vous avez honte de voir exposer devant le public, nous avons les mains nettes, notre réputation est sans tache. Nous vous jetons le gant, nous vous lançons le défi. Si vous n'acceptez pas, vous resterez convaincus d'un crime politique, d'un scandale qui ternit le nom de la Province de Québec et qui jette sur nos institutions provinciales un immense discrédit.

NOTES ELECTORALES

—La lutte se poursuit d'une manière très énergique dans le comté de Bellechasse.

Partout M. Faucher de Saint-Maurice a été accueilli chaleureusement par ses électeurs. Leurs hourras, leurs applaudissements et leurs félicitations lui prouvent que son triomphe sera éclatant le 17 juin prochain.

Depuis neuf ans, le comté de Bellechasse est représenté par notre ami qui a consacré tout son temps à développer le progrès et le bien-être chez ses électeurs. Questions de colonisation, de chemins de fer, d'agriculture, d'école, de navigation, d'améliorations publiques, il a tout traité avec tact, avec à-propos et presque toujours avec réussite. De plus c'est un spécialiste ; nos archives, les sciences, l'histoire n'ont pas de secrets pour lui. Quand il s'est agi de questions délicates, n'est-ce pas lui qui a été choisi par la chambre, sur proposition de M. Mercier, premier-ministre, pour représenter la province de Québec à la grande convention canadienne-française de Nashua, aux Etats-Unis ? Cette mission lui a valu les félicitations et les remerciements de l'honorable premier-ministre, en chambre.

M. Turgeon qui est un jeune avocat de talent, n'aurait jamais dû obéir aux conseils d'une clique et courir de

gaieté de cœur à la défaite qui l'attend prochainement.

M. Amyot est devenu d'un ridicule achevé. Sous prétexte d'expliquer sa conduite parlementaire, il parcourt Bellechasse et fait rire de lui par les conservateurs et par les libéraux qu'il a trompés. Les électeurs s'aperçoivent aujourd'hui que ce député leur a arraché un mandat sous de faux prétextes. L'élection locale du 17 juin sonnera le glas funèbre de M. Amyot, qui ne franchira plus le seuil de la Chambre des Communes.

—MM. Picard et Adam ont été mis en nomination dans Wolfe.

M. Picard n'a pu assister à l'assemblée par suite de la maladie de son épouse qui était à la dernière extrémité.

La discussion a été conduite en son nom par MM. J. A. Chicoyne et F. H. Hébert.

M. Adam était assisté par M. Olivier avocat de Québec.

La réunion a été paisible et les discours ont été écoutés avec attention.

Les meilleures nouvelles nous arrivent de tous les coins du comté. Nos amis n'ont qu'à s'organiser dans chaque localité, rallier leurs forces pour voter en masse le 17 juin et la victoire est à eux.

M. Picard est un vétéran de notre politique provinciale. Depuis 23 ans, il représente ses concitoyens en chambre et jamais on n'a pu formuler contre lui une accusation sérieuse. Avec un pareil passé, il mérite d'être élu, sinon à l'unanimité, du moins à une grande majorité.

Dans Wolfe comme ailleurs, les libéraux vont recourir à tous les moyens ordinaires et extraordinaires d'intimidation, de corruption et d'achat de consciences. Que les honnêtes gens, que les citoyens intègres fassent leur devoir et opposent une digue aux flots destructeurs de l'immoralité administrative.

M. F. H. Hébert, secrétaire du club Cartier de Sherbrooke, fait une lutte admirable dans le comté de Wolfe. Rarement le parti conservateur a eu un champion mieux au courant des faits, plus actif et plus dévoué. Son concours est des plus utiles à M. Picard, qui, dans les circonstances, ne saurait consacrer à son élection le temps voulu.

—La présentation des candidats dans le comté de Richmond a été un triomphe pour notre ami M. Bédard. Il fit un excellent discours dans les deux langues. Ses déclarations durèrent peu de temps, mais furent marquées au coin de la logique et du sens pratique.

M. Bédard a prouvé à ses électeurs qu'en chambre, il sera avant tout un homme d'action et de travail et que, sans faire de longs discours, il saura veiller efficacement aux intérêts de la chose publique.

Chaque jour nous apprenons que nos compatriotes accueillent de plus en plus mal la candidature de M. Aylmer.

Ce dernier s'étant déclaré, dans l'article III de son programme, en faveur de l'instruction obligatoire, beaucoup d'électeurs indépendants du comté vont, à cause de cela, se rallier à la candidature de M. Bédard.

—Le désarroi le plus complet est dans le camp de M. Charles Champagne dans le comté d'Hochelega. Ainsi, M. John Lee et M. Cyrille Gervais, deux citoyens estimés qui avaient tant contribué à faire élire M. Champagne, lui tournent le dos maintenant et travaillent contre lui.

Il en est de même des ouvriers. Ils travaillent en masse contre M. Champagne, tandis qu'à la dernière élection, M. Lépine avait mis sa parole élogieuse au service de M. Champagne, il ira parler contre lui dans la présente lutte. Les ouvriers ont mieux connu M. Champagne depuis, et c'est pour cette raison qu'ils travaillent contre lui. Il va être battu à plate couture. C'est le même Champagne qui a reçu du gouvernement Mercier la somme de \$860 pour ne rien faire.

—Dans le comté de Mégantic, après les formalités de la présentation, les deux candidats, l'hon. M. Rhodes et M. Johnson, chacun assisté par plusieurs amis, ont porté la parole.

Le discours du candidat conservateur a été beaucoup applaudi.

MM. St-Denis, N. P. Terril, Dr Hume et L. E. Panneton, C. R., ont parlé pour M. Johnson. MM. Noël et Turcotte, M. P., Stewart, White et

Langelier, M. P., pour le colonel Rhodes.

L'élection de M. Johnson est considérée comme assurée.

Le colonel Rhodes a promis un pont et des subsides de chemin de fer. Mais il a oublié de dire aux électeurs quand ils auraient ces choses-là.

—Les meilleures nouvelles nous arrivent du comté d'Arthabaska. M. Girouard le candidat de Riel, la farine et le blé d'inde, sent chaque jour le terrain lui échapper devant l'incontestable popularité de M. Bourbeau.

M. Curran, député de Montréal, a fait un discours des plus éloquentes le jour de la nomination.

Les échos de sa parole ardente et convaincue se feront entendre dans tout le comté jusqu'au jour du scrutin.

Que les amis fassent partout leur devoir et une brillante victoire couronnera leurs efforts.

A bas la clique Pacaud et la corruption administrative !

—M. Mathew Hearn sera certainement élu contre M. Owen Murphy.

Tous les conservateurs se rallieront à sa candidature.

—L'enthousiasme est à son comble à Lévis ; les conservateurs tiennent chaque jour des assises où ont le plus grand succès.

A St-Henri, M. Baker a l'appui d'un grand nombre de libéraux.

—Un incident s'est produit à l'appel nominal du comté de Montmorency.

M. L. G. Desjardins a enregistré son protest contre la mise en nomination de M. Chs. Langelier en alléguant que celui-ci n'avait pas présenté un certificat constatant sa démission de député à la Chambre des communes. L'officier-rapporteur, M. Dick, a pris note du protest ; comme la loi ne l'autorise point à se prononcer sur de pareilles matières, la question devra être vidée par les tribunaux.

—M. Watts est loin d'être certain de se faire élire dans le comté de Drummond. M. Chs. Thibault, avocat de Waterloo, se présente comme candidat indépendant et la masse des électeurs se rallie à sa cause avec le plus grand enthousiasme.

—M. Jean Blanchet est toujours retenu par la maladie. Ce sont ces amis qui conduisent la lutte dans la Beauce ; ils ont tenu mardi à Saint-François une assemblée de 3,000 personnes à laquelle M. Louis Paradis, préfet du comté, MM. Joseph Morin, Linère Taschereau, J. A. Morency ont adressé avec succès la parole. Le Dr Godbout et M. Quinn ont défendu piteusement le candidat Fortier. C'est M. le sénateur Bolduc, qui leur a donné la réplique.

AU CAP-ROUGE

St-Félix du Cap-Rouge, 12 juin 1890. Monsieur le Rédacteur,

Les citoyens électeurs de St-Félix du Cap Rouge ont appris avec plaisir, qu'ils pourraient maintenant voter à leur guise, suivant leur conscience. Voici pourquoi. Les électeurs de cette localité seront libres d'exprimer leur opinion politique, pour la bonne raison que M. Nicolas Flood, l'homme des misères, de la critique, a été paralysé par la lecture d'une lettre adressée à lui par ses patrons du chantier du Cap Rouge. Ces messieurs, ayant appris que leur agent M. Flood abusait de sa position et qu'il contrefaisait les votes des électeurs, en les faisant abstenir de voter, lui ont ordonné de laisser tous les employés libres et indépendants, ne pliant plus l'échine, sous la férule de Petit.

Les électeurs du Cap Rouge qui se trouvaient dans cette position, d'être obligés de suivre M. Flood, remercient beaucoup les personnes qui se sont occupées de régulariser la position de chacun et de tous. C'est qu'en 1886 M. Flood déclarait sous serment qu'il faisait voter les gens comme il le voulait, qu'il avait sent l'influence sur les destinées politiques de la paroisse.

M. Flood, en recevant ces lettres, a dit " Il m'est défendu de cabaler, c'est vrai, mais, dit-il, à ses gens, suivez-moi." Nous conseillons à M. Flood de se tenir tranquille. Ce n'est pas avec du tapage et des menaces de vengeance que nous aurons le chemin de fer au Cap-Rouge.

Les électeurs de St-Félix du Cap-Rouge.

L'exposition d'antan

Paris, 12.—La chambre des députés a décidé, par 387 voix contre 46, de conserver la galerie pour l'exposition 1899.

CANDIDATURES

Table of candidates for various constituencies: Comtés, Ministériels, Oppositionnistes. Lists names and constituencies like Argenteuil, Arthabaska, Bagot, etc.

Table of candidates for the Division de Montréal: Sainte-Anne, St-Marie No 1, St-Jacques No 2, St-Louis No 3, St-Laurent No 4, St-Antoine No 5, Napierville, Nicolet, Ottawa, Pontiac, Portneuf, Québec-Est, Centre, Ouest, Comté, Richmond, Richelieu, Kimouski, Rimouski, Rouville, St-Hyacinthe, Lac St-Jean, Saint-Jean, St-Maurice, Sheffield, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, St-Sauveur, Témiscouata, Terrebonne, Trois-Rivières, Deux-Montagnes, Vaudreuil, Verchères, Yamaska, Wolfe.

La clemence de Guillaume II

Berlin, 12.—La Freisinnige Zeitung dit que l'empereur n'a pas voulu consentir aux poursuites qu'on lui proposait d'interdire contre le prince de Bismarck pour avoir divulgué des secrets de l'Etat.

Les dangers de la navigation

Les Dues, 12.—Le trois-mâts barque anglaise "Dinapore," allant de Middleberough à Bahia Blanca, s'est échoué au cap Corrientes. Il est probable qu'il sera complètement perdu. La capitaine et cinq hommes d'équipage se sont noyés ; le reste de l'équipage est arrivé à Buenos-Ayres.

La consigne

Rome, 12.—Un soldat italien, en sentinelle à Gènes, a interpellé trois fois hier au soir au matelot anglais qui cherchait à regagner son navire. Le matelot n'ayant pas répondu et ne s'étant pas arrêté, la sentinelle a fait feu et a tué ce matelot. Le soldat ne sera pas poursuivi, le colonel du régiment auquel il appartient et le consul anglais ont reconnu qu'il était à l'abri du blâme, n'ayant fait qu'exécuter sa consigne.

Les suicides en Russie

Saint-Petersbourg, 12.—Depuis une quinzaine de jours un nombre effrayant de suicides a eu lieu à Saint-Petersbourg et dans d'autres villes de Russie ; la plupart des suicides appartiennent à la classe élevée. Hier encore, un élève de l'école des mines s'est tué d'un coup de revolver ; la cause de ce suicide est un mystère pour les camarades du défunt.

La police de Saint-Petersbourg rattache tous ces suicides aux arrestations de nihilistes récemment opérées en Russie, et pense qu'il faut les attribuer aux révélations contenues dans les correspondances qui ont été saisies au domicile des terroristes russes par la police de Paris.

Le rédacteur du Fantasia

M. Napoléon Aubin, consul général de Suisse, est mort hier à Montréal. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. M. Aubin naquit à Chêne, près de Genève, Suisse. Il étudia la chimie et la philosophie naturelle à Berne, et traversa au Canada en 1836, au commencement de la rébellion. Immédiatement il prit une part active à la politique du jour comme rédacteur de plusieurs journaux. Il était bien connu aux Etats et au Canada comme l'inventeur des compteurs hydrauliques et du procédé pour l'extraction du gaz de la tourbe. Il y a douze ans le gouvernement fédéral le nomma inspecteur de gaz du Dominion, et le mit à sa retraite voilà deux ans. Il laisse une veuve, un fils et deux filles pour déplorer sa perte.

Echos & Nouvelles

Diplômes universitaires

La collation des diplômes universitaires aura lieu dimanche soir, le vingt-deux juin, dans la salle des promotions.

Religieux

—Le R. M. Chs. S. de Curufel qui a été ordonné prêtre il y a une dizaine de jours aux Trois Rivières a été nommé vicaire à Embrun, dans l'Archidiocèse d'Ottawa.

—Sa Grandeur Mgr Gravel a commencé sa visite pastorale samedi dernier. La première paroisse visitée a été Ste-Monique. Sa Grandeur est accompagnée de M. l'abbé Blondin et de son secrétaire M. l'abbé Thibaudier.

Feu

Hier soir vers huit heures une alarme de feu à la boîte 12 a appelé les pompiers pour un incendie qui s'était déclaré dans le rez-de-chaussée de l'hôtel Union vis-à-vis l'hôtel Albion, et la propriété de M. J. H. R. Burroughs. Le feu a pris on ne sait pas comment, dans le magasin occupé par M. Ford, tailleur, qui n'avait quitté son établissement qu'environ un quart d'heure auparavant. La bâtisse est assez endommagée par l'eau et la fumée et les flammes ont gâché le magasin occupé par M. Ford. Ce dernier a une assurance de \$400,00 sur ses marchandises.

Avis aux mères

Le "syrop calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille. Québec, 9 mai 1889.

Cheval tué

Hier un cheval attelé à une voiture de la boulangerie Hethrington a mis le pied sur un des guides qui traînaient à terre, ce qui l'a fait tourner subitement. Comme il était sur les bords des chars urbains, il est glissé et s'est rompu les reins. Un homme de police est arrivé et lui a déchargé deux coups de revolver dans la tête, mais le calibre du revolver d'ordonnance n'était pas assez fort, et le cheval n'a pas paru en tenir compte. Enfin, deux autres coups lui ont été tirés avec une arme plus forte et la bête est restée sur le carreau.

Le Québec Central

Durant la dernière session fédérale à Ottawa, la compagnie du Québec-Central obtint certains amendements à sa charte parmi lesquels se trouve une clause qui l'autorise à se raccorder au Pacifique Canadien en suivant un tracé autre que celui généralement indiqué jusqu'ici.

Ce nouveau tracé, tel que pourvu par le dernier statut, partira de St-Frédéric et se dirigera vers le lac Mégantic en passant par Lambton, St-Romain et Ste-Cécile. Du lac Mégantic il ira franchir la frontière du Maine à la tête de la rivière Arnold, pour se diriger sur Ustis et y faire correspondance avec le réseau les chemins de fer américains.

Cette clause fut insérée dans la charte à la demande du sénateur Bolduc et de M. R. H. Pope, député de Compton.

Nos amis qui sont intéressés dans le choix de ce tracé, feraient bien de s'entendre avec les autorités du Québec Central, afin que cette clause du statut ne reste pas lettre morte. Ce tracé est plus court que le tracé primitif et surtout l'avantage d'opérer sa jonction avec le Pacifique entièrement sur le territoire canadien.

Départ du prince Arthur

Hier matin, à 9 heures, le prince Arthur, duc de Conaught et la duchesse de Conaught laissaient la citadelle pour aller s'embarquer à bord du Sardinian de la ligne Allan.

Les hommes de l'école de cavalerie faisaient escorte, un détachement de la batterie B, musique en tête et le corps de police les accompagnait aussi. Aussitôt qu'ils eurent mis le pied à bord du steamer, une division de la batterie de campagne régulière a commencé à tirer. On a brûlé une vingtaine de gargouilles en leur honneur. Le steamer répondait par des bombes pyrotechniques d'un très bel effet.

En passant devant Lévis, le Sardinian a été salué par des coups de canon. Le steamer a aussi répondu à ces derniers adieux et a filé vers le golfe.

Lignes télégraphiques

Le gouvernement fédéral a l'intention d'agrandir le réseau de ses lignes télégraphiques, cet été. Un câble de 25 milles en longueur sera posé pour mettre en communication l'île d'Anticosti et la rive Nord du Golfe St Laurent. Ainsi les pêcheurs de cette partie du golfe pourront savoir qu'ils peuvent faire leurs approvisionnements d'appâts à des prix considérablement plus bas que ceux qu'ils paient aujourd'hui. De nouveaux câbles seront aussi posés pour communiquer avec les îles de la Colombie Anglaise du Cap Breton et d'autres dans la Baie de Fundy.

Onguent et Pilules d'Holloway

Irritabilité nerveuse.—Aucune partie de la machine humaine ne requiert plus de soin que le système nerveux, car notre santé et même notre vie en dépendent. Ces Pilules fortifient les nerfs et sont les plus sûrs purificateurs du sang. La nausée, le mal de tête, l'étourdissement et l'apathie de l'esprit cèdent devant elles. Elles soulagent les symptômes de dyspepsie, les douleurs d'estomac, la sensation de plénitude au creux de l'estomac, et la constipation, les appétits capricieux et la distension abdominale. Les Pilules d'Holloway sont surtout recommandées aux personnes d'habitudes sadiques et sédentaires qui graduellement tombent dans l'état nerveux et irritable, à moins d'être restaurés par ce remède.

Nous avons l'honneur d'annoncer à Mess. les curés et aux communautés religieuses que nos dernières importations d'Europe pour l'article "Chasubles..."

Dernière Edition

NOUS DEFIONS M. PACAUD DE DIRE A QUI IL A DONNE LES \$10,000

PORTNEUF

Nous conseillons à nos amis du comté de Portneuf, de ne rien négliger pour assurer la victoire à M. Chassé. Il s'est opéré un tel revirement d'opinion dans les paroisses libérales, que la position de M. Tessier est devenue singulièrement embarrassante.

Qu'ils s'organisent bien pour le jour de la votation; qu'ils surveillent attentivement la manière de procéder de chacun des employés d'élection, afin qu'ils ne sortent pas de leur devoir, et ne fassent pas de zèle.

Ce conseil s'adresse à tous nos amis des autres comtés. Un homme averti en vaut deux.

COMME ÇA VA

Des candidats dangereusement embêtés:

MM. L. P. PELLETIER, dans Dorchester; JULES TESSIER, dans Portneuf; O. MURPHY, dans Québec-Ouest; C. LANGELIER, dans Montmorency; C. FITZPATRICK, dans le comté de Québec;

Les honorables ministres RHODES, BOYER, DUHAMEL et TURCOTTE; FORTIER, à la Beauce; BERNATCHEZ, dans Montmagny; TURGEON, dans Bellechasse; DÉCHÈNE, à l'Islet; PINAULT, à Matane; MARTIN, à Kamouraska. Le plus embêté de tous: M. F. X. LEMIEUX, à Lévis.

MONTMORENCY

M. Charles Langelier que les libéraux mêmes considèrent comme battu dans le comté de Montmorency, a l'intention, paraît-il, de se présenter plus tard dans Québec-Centre, où il sera très facile de faire effacer M. le docteur Rinfret. M. Mercier veut absolument que son compain M. Langelier, entre dans le ministère. Pourvu toutefois qu'il se maintienne au pouvoir, ce qui est très problématique. On créerait alors un huitième ministre; celui du boodlage. Celui-là ne serait pas sans portefeuille.

LES TROIS-RIVIERES

La lutte sera des plus vives dans le district des Trois-Rivières et spécialement aux Trois-Rivières, dans Champlain et Maskinongé. Dans les comtés de St-Maurice et de Nicolet, les ministériels ont présenté des candidats pro forma; affaire de crier sur tous les tons qu'ils ont des candidats partout.

Nous sommes certains de reprendre Trois-Rivières et Champlain. Quant à Maskinongé, nous recevons d'excellentes nouvelles et, si nous en croyons les rapports qui nous arrivent de personnes autorisées, le succès de M. Lessard est certain.

Baccalauréat

MM. Arthur Blouin, Azarie Bédard, Donat Bernier, Charles Boisvert, Pierre Bélanger et Bourget, ce dernier de Lévis, ont obtenu le degré de bachelier en médecine.

Phénomène céleste

On prétend qu'une boule de feu est apparue dans le firmament, au nord de Charlesbourg un peu après neuf heures, jendi soir. Elle a filé dans la direction nord-est, jusqu'à l'est de Ste-Anne. Cela a été visible durant une demi-heure à peu près. Ce météore n'était rien autre chose qu'un ballon lancé par les autorités de l'asile de Beauport.

Bonne nouvelle

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que le gouvernement de Manitoba a reçu la nouvelle que 46 actes passés par la législature de la province, à sa dernière session, auraient été approuvés par les autorités fédérales, tandis que 8 autres auraient été réservés. Au nombre de ces derniers se trouveraient la fa-

muse loi scolaire Martin et la loi qui supprime le français comme langue officielle. MM. les libéraux viendront affirmer ensuite que le gouvernement d'Ottawa est l'ennemi des Canadiens-français!

Personnel

—Le R. P. Desroches O. M. I., missionnaire des Cris est actuellement à Québec, il arrive de N. D. de Betsiamis où il a vu les sauvages Montagnais; il a pu constater que leur langue diffère peu de celle des Cris.

—M. Simon Cimon, M. P., et M. N. Préfontaine, M. P., étaient, hier, au St-Louis.

—Le juge Dugas, de Montréal, est parti, ce matin, par le steamer Otter, pour passer l'été à la baie Ste-Marguerite, Côte du Labrador. M. Dugas est accompagné de Mme Dugas et de ses enfants.

—M. le curé Lizotte, de Roberval, est arrivé à Québec, hier matin, et est descendu au Mountain Hill House.

—Nous apprenons avec plaisir que M. le Dr Watters a pris un mieux sensible, et quoiqu'il soit encore très faible, il digère maintenant le bouillon qu'on lui donne. Les médecins entretiennent maintenant l'espoir de le sauver.

Nos colléges

Nos 17 colléges classiques ont été fréquentés, en 1888-89, par 3,460 jeunes gens, dont 1274 au cours commercial, et 2186 au cours classique.

Recrutement

Le capitaine Lessard, de l'Ecole de cavalerie de Québec, sera dans quelques jours à Montréal, pour recruter des hommes pour l'Ecole de Cavalerie.

Bel exemple

Un de nos concitoyens de la Haute-Ville s'est engagé à payer de sa bourse le coût de l'encadrement du magnifique tableau Le Christ aux Anges, de la basilique. C'est un bel exemple qui pourrait être suivi pour les autres tableaux de notre vénéré sanctuaire.

Mort d'un Montréalais

M. S. A. Potter, de la société Potter Bros, importateurs d'épicerie de la rue Craig, Montréal, est mort mercredi matin au Florence d'une attaque de paralysie qui l'avait frappé la veille en arrivant à l'hôtel. Les docteurs Parke, Morin et Paquin furent appelés. Le défunt était âgé de 40 ans; il était bien connu ici. Son corps est parti hier midi par le Pacifique pour Montréal.

Au Château Richer

Son Eminence le Cardinal Taschereau était en visite pastorale les 6 et 7 juin courants. Il y a eu 68 garçons et 71 filles confirmés. M. Olivier Gravel, marguillier en exercice et Mme Gravel ont servi de procureurs aux parrains et marraines des confirmés. La réception de Son Eminence au Château Richer a été des plus magnifiques et tous les citoyens ont rivalisé de zèle à cette occasion.

La police informé

Hier soir, vers 10 1/2 heures, les résidents de la rue Artillery, depuis la rue St-Michel jusqu'à la rue Scott, ont eu, encore une fois, la visite de cinq ou six voyous, ivres et blasphémant, attaquant les passants à coups de pierre. Un pauvre charretier passant dans le temps, ces bandits en herbe, ont pris son cheval à la bride ne voulant pas lâcher prise, malgré les instances de ce dernier.

Les sucres

Des avis ont été reçus que les melasses et sirops ont haussé aux Indes Occidentales de 2 centins par gallon et que les approvisionnements sont en grand déficit.

Le sucre a été haussé depuis quelque jours par la raffinerie de 1/4 de centins par livre et les épiciers en ont en conséquence haussé le prix de 1/4 à 1 centin par livre.

Les arrivages

Il est arrivé dans notre port, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 12 juin 125 voiliers d'outre-mer, 106 steamers océaniques et 74 steamers et voiliers naviguant à l'intérieur. En 1889 à la même date il n'était arrivé que 94 voiliers d'outre-mer, 82 steamers océaniques et 57 steamers et voiliers côtiers, avec un tonnage moindre de 70,000 tonneaux.

PELERINAGE ANNUEL

DE LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL DE QUÉBEC,

A bord du vapeur BROTHIERS, capt. Elz. Fortier.

La société Saint-Vincent de Paul de Québec, sous la direction de Monseigneur H. Têtu, chapelain de la société, fera son pèlerinage annuel à la Bonne Ste-Anne de Beauport, DIMANCHE, le 15 JUIN.

Un chœur composé des meilleurs chanteurs accompagnera les pèlerins. Il y aura messe de communion, grand'messe solennelle et salut solennel, et vénération des reliques de la Bonne Ste-Anne.

Tous les membres de la société et leurs familles et de même que le public sont priés de se joindre à ce pèlerinage.

Prix du passage, aller et retour, quai compris, 50 cents. Enfants moitié prix. Le capitaine du vapeur "Brothers," Elzéar Fortier, quittera le quai du marché Champlain, à 8 heures et demie A. M.

Le pèlerinage aura lieu de Beauport comme de mauva s temps: J. B. THIBAUDEAU, Président. Québec, 12 juin 1890—3f

à vendre

AU BUREAU DU Courrier du Canada UN COMPLOIR en bois mou et imité avec tiroir à l'intérieur, en très bon ordre, susceptible d'être divisé en trois parties et mesurant en tout environ 50 centimètres. On pourra le voir tous les jours à notre établissement, numéro 9, rue Buade, où l'on connaît les conditions de la vente. LEGER BROUSSEAU.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison Methot fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES

ET DES Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL

PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES:

CLOUTERIE VENTADOUR Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roch

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne

Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC

Québec, 30 avril 1889—Jan. Téléphone: 48.



VENANT D'ÊTRE REÇUES MES IMPORTATIONS DE VINS DE MESSE

Le Colli de Sicile, v'n sec, \$1.50 le gallon. Le Muscat d'Espagne, vin sucré, \$1.40 le gallon. Le Vin Canadien de Sandwich, \$1.25 le gallon.

—AUSSI UNE GRANDE QUANTITÉ DE— Chasubles en velours avec sujet brodé or fin \$15.00 Chasubles en damas soie avec sujet en broderie 9.00 Chapes en moire de laine 12.00

Et autres Ornaments d'Eglises, Bronze, Vases et Bouquets, spécialité!! STATUES de toutes sortes manufacturées dans mes ateliers et surtout "LE MAGNIFIQUE GROUPE DU ST-ROSAIRE". Huile d'olive, \$1.00 le gallon. Huile importée d'Italie \$3.00 la canistère de 5 gallons. Cierges, Mérinos, Sais, etc.

C. B. Langtot. Québec, 7 juin 1890—Jan 74

ORGUE EOLIEN La grande merveille musicale



Qu'est-ce qu'un Orgue Eolien?

C'EST d'abord un ORGUE AVEC CLAVIER DE CINQ OCTAVES, COMPLET ET PARFAIT dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en toute l'apparence à l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage d'un registre. Toute personne peut alors jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles. Mais le GRAND POINT surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT les compositions les plus difficiles des grands maîtres, observant tous les changements de temps et de nuances les plus délicates. On ne peut faire un juste idée de cette orgue merveilleuse sans l'avoir entendue. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE, 1676, rue Notre-Dame, Montréal SEUL IMPORTATEUR DES PIANOS Hazelton, Fischer et Dominion, et les Orgues Dominion. Québec, 10 août 1899 avril 1889—Jan 3f8s 102

A VENDRE. LA CAISSE D'ECONOMIE

DE NOTRE-DAME-DE QUÉBEC Le et après le deux juin prochain "LA CAISSE D'ECONOMIE" paiera à son Bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq par cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans la bâtisse de "LA CAISSE D'ECONOMIE" Haute-Ville, LUNDI, le 13 JUIIN prochain, à sept heures et demie P. M. Par ordre, L. C. MARCOUX, Sec. Trés. Québec, 30 avril 1890.—6 s. 65

MARCHANDISES d'Ameublement

Département des Tapis

Nous sollicitons une visite à ce département qui contient ce que l'on peut trouver de plus nouveau et de mieux choisi en TAPIS BRUXELLES avec bordures. TAPIS TAPISSERIE avec bordures. Valeur spéciale en Tapis Tapisserie 26 1/2%, 53c et 47 1/2c net. Patrons très nouveaux à 75c ou 71c net valant 90c. Nouveautés en Carrés, Rugs et Nattes en tapis

Corticine et prelart Un grand choix des plus nouveaux, Patrons de Tapis de Liège et Prelarts de tous prix et de toutes largeurs.

Rideaux L'assortiment le plus considérable Rideaux en dentelle, Guipure, en Mousseline Madras, en Jute, en Chenille et en soie. Poles pour fenêtre, chaînes et embrasses pour rideaux, etc

Dernières nouveautés Une caisse de Jerseys pour Dames, très nouveaux et à bien bas prix. Un nouvel envoi de Garibaldi pour Dames, en soie pongée et en soie surah.

Manteaux imperméables pour Dames, depuis \$1.75 à \$10.00. GLOVER, FRY & CIE. Québec, 4 juin 1890

A VENDRE

UNE SUPERBE MAISON, située tout près du collège, du couvent et de l'église de Sainte-Anne la Pocatière, avec magnifique jardin. Il sera facile à l'acquéreur de se procurer un beau et bon terrain de culture facile et suffisant pour un amateur. Cette propriété appartient au collège. On pourra obtenir tous les renseignements en s'adressant au Révérend M. AD. MICHAUD, Procureur, Québec, 10 juin 1890.—1m. 9

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

Le et après LUNDI, le 9 JUIIN 1890, les L trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches: DÉPART DE QUÉBEC 8.10 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la Jonction Chambord à 5.04 P. M., et à Roberval à 5.35 P. M. 5.30 P. M.—Express local pour St-Raymond tous les jours, y arrivant à 7.20 P. M. ARRIVEE A QUÉBEC 6.15 A. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 P. M. tous les jours (ainsi que le Dimanche, mais pas le samedi) (et de la Jonction Chambord à 9.00 P. M.) pour Québec, y arrivant à 6.15 A. M. 8.45 A. M.—Express locale part de St-Raymond tous les jours à 7 h. A. M., arrivant à Québec, à 8.45 A. M. 8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière-à-Pierre tous les jours, à 2.45 P. M., de Saint-Raymond à 5.25 P. M., et du Lac Saint-Joseph à 6.50 P. M., arrivant à Québec à 8.15 P. M.

Chars palais Monarch attachés à tous les trains directs de jour et chars dorciors aux trains directs du soir.

On peut retenir des sièges et des lits et se procurer des billets de passage chez R. M. STOKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Le bateau à vapeur Piribonca fera des voyages sur le Lac St-Jean lorsqu'il sera nécessaire pour les colons, un yacht à vapeur voyageur tous les jours entre Roberval et les endroits de pêche pour la Cuananiche à la Grande Décharge, du 1er Juillet au 15 Septembre.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT, Sec. & Gérant. Québec, 6 juin 1890.

BEHAN BROS.

VENTE A BON MARCHÉ EN TOUT CAS ET OMBRELLES réduits de 50 à 75 pour cent.

Nous avons aussi le plus bel assortiment de la ville en manteaux imperméables pour dames à des prix variant depuis \$1.95 jusqu'à 10.00 grandeur varié, style des plus nouveaux.

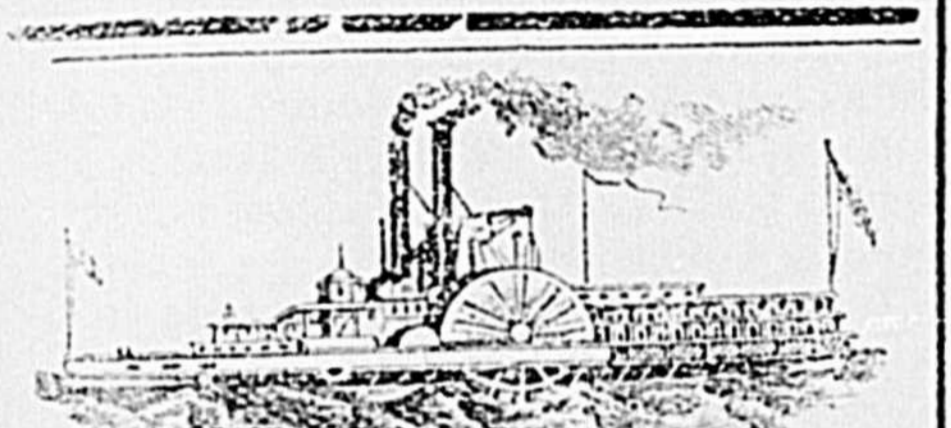
Vêtements de dessous en laine gaze, en cachemires, en mérinos, en fils, en coton et en soie.

—Aussi— Une grande variété de gants, en soies, en kids, etc.

Behan Bros.

Le "Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. F. Bédard tabaciste, rue et faubourg St-Jean, Filteau, Libraire, rue Buade, Haute-Ville, Drouin et Frère, rue St-Joseph St-Roch, et à Lévis, chez M. C. A. Demers, station de P. I. C. R.



PÈLERINAGE

DIMANCHE PROCHAIN, le 15 courant, aura lieu le pèlerinage annuel des Congréganistes de la Haute-Ville à la Bonne Ste-Anne.

Comme le trajet de Québec à Ste-Anne se fera par le bateau, il y aura chant, musique et récitation de l'office de la sainte Vierge, en attendant le passage, et après le départ de Ste-Anne, au retour, on chantera les vêpres du jour.

Le pèlerinage sera sous la direction du R. P. Héroux, S. J., directeur de la congrégation. Plusieurs prêtres accompagneront les pèlerins (on entend les confessions durant le passage).

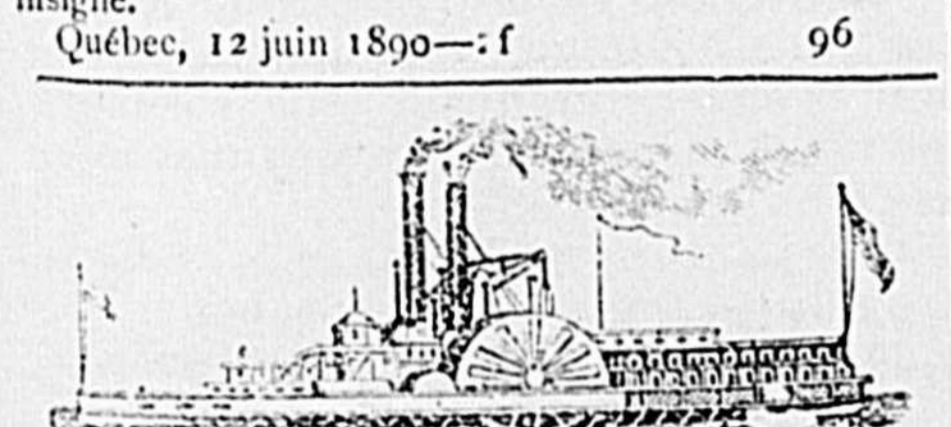
Le spacieux et confortable vapeur "Ste-Croix" qui a été molié pour la circonstance, laissera le quai Champlain, (troisième embarcadère) à 6.30 heures a. m.

Le conseil espère que tous les congréganistes sans en excepter un seul, se feront un devoir et un honneur de suivre ce pèlerinage.

Les dames et toutes les personnes étrangères à la congrégation seront également admises. Qu'on profite de cette circonstance pour aller témoigner son amour et sa reconnaissance à la grande Thaumaturge Canadienne.

Prix du passage, quai compris, 50 centins. Enfants, moitié prix. N. B.— Prière aux Congréganistes de porter leur insigne.

Québec, 12 juin 1890.—f 96



COMPAGNIE DE NAVIGATION

— DU — Richelieu et Ontario

— ENTRE — QUÉBEC ET MONTREAL.

Le steamer Québec, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon, les MARDIS, JEUDIS, et SAMEDIS, à 5 HEURES de l'après-midi.

Le steamer Montréal, capitaine L. H. Roy, partira du quai Napoléon, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 5 HEURES de l'après-midi.

Ces deux steamers ancreront à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

LA LIGNE DU

Saguenay, Québec et Chicoutimi

Le vapeur UNION, capitaine Lecours, partira du quai St-André, à 7.30 hrs. A. M., MARDI et VENDREDI, arrivant à la Baie St-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Ha Ha Baie et Chicoutimi.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie, quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay, au bureau sur le quai St-André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT, Gérant-général.

L. H. MYRAND, Agent. Québec, 13 mai 1890.—6 mois 75

PAR MOIS et dépenses payées à des bons

hommes pour vendre des plants d'arbres: Emploi permanent. Adressez à la Pépinière d'Ontario, Geneva, N. Y. Québec, 7 juin 1890: 87

Guide des Voyageurs

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les demi-heures. Prix 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC A LÉVIS. INTERCOLONIAL

Table with columns for Québec and Lévis, listing departure times and destinations like Rivière-du-Loup and Halifax.

Pour le Québec Central

Table listing express and mixed train services between Québec and Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND TRONC

Table listing train services between Québec and Lévis via the Grand Tronc.

Advertisement for W. Baker & Co.'s Breakfast Cocoa, featuring an illustration of a woman and text describing the product's quality.

LOUIS JOBIN STATUAIRE

Clair Fontaine et Burton, Quartier Montcalm, Québec. Address and contact information for the sculptor.

MAISON A VENDRE OU A LOUER

Advertisement for a house for sale or rent at No. 9 Rue Buade, mentioning its location and features.

Advertisement for a house with four floors, located at the intersection of Rue de la Poste and Rue de la Justice.

Advertisement for a house with four floors, located at 62 Rue St-Louis, owned by Labrecque & Belanger.

Les Brulures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements Maux d'Yeux Hemorrhoides Inflammations

Advertisement for Pond's Extract, showing the product bottle and describing its uses for various ailments.

J. & W. REID Fabriquants de Papiers

Address and contact information for J. & W. Reid, paper manufacturers at 124 Rue St-Paul, Québec.

Advertisement for a paper mill (Moulin de Papier à Lorette) and other paper products.

Advertisement for a paper mill (Moulin à Ste-Anne) and other paper products.

Advertisement for a paper mill (Moulin à Ste-Anne) and other paper products.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889-Arrangements d'hiver-1890

Le et après LUNDI, le 18 NOVEMBRE 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Detailed schedule for the Intercolonial Railway, listing train numbers, destinations, and departure times.

A VENDRE PRIX REDUITS

Advertisement for books and religious items, including 'L'ABBE GROSSE' and 'L'ABBE PELLETIER'.

Quelques ouvrages rares

- List of rare books for sale, including 'Le Fantôme de 1857', 'Situation du Monde actuel', and 'Causées agricoles'.

A vendre aussi :

- List of additional items for sale, including 'Le Fantôme de 1857' and 'Situation du Monde actuel'.

EAU ST-LEON

Advertisement for St-Leon water, describing its medicinal properties and availability.

Advertisement for St-Leon water, describing its medicinal properties and availability.



Advertisement for St-Leon water, describing its medicinal properties and availability.

MEUBLES ! MEUBLES !

Advertisement for furniture, mentioning 'Les Pianos Williams' and other household items.



LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLS

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur la Clyde.

TOUT EN FER ET EN ACIER

Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including 'PARISIAN', 'SARDINIAN', and 'SARATHIAN'.

Service de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

Table showing shipping schedules between Liverpool, Londonderry, Québec, and Montréal.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

Table showing shipping schedules between Glasgow, Québec, and Montréal.

Service de Londres, Québec et Montréal

Table showing shipping schedules between London, Québec, and Montréal.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

Table showing shipping schedules between Glasgow, Québec, and Montréal.

Service de Londres, Québec et Montréal

Advertisement for Williams Pianos, describing the quality and features of the instruments.

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC



Le SS. "MIRAMICHI" Capt. A. Baquet

QUITTERA QUÉBEC, MARDI, le 24 JUIN, à 2 h. P. M. sur POINTE AUX PERES, GASPE, MALBAIE, ou POINTE ST-PIERRE, SUMMER SIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU, arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PERES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Excellent accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement.

Advertisement for Imperial Baking Powder, featuring an illustration of a woman and text describing the product's quality.

La plus PURE, la plus FORTI et la MEILLEURE

NE CONTIENANT AUCUN Alum, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

MALADIES DE POITRINE. SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.

de GRIMAUD & CIE. Pharmaciens à Paris. Ce sirop, universellement recommandé par les médecins, tonifie d'une grande efficacité dans les maladies des BRONCHES et du POUMON.

La plus grande merveille du temps moderne

Advertisement for Holloway's Pills and Ointment, featuring an illustration of a woman and text describing the product's benefits.

Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge.

La D. & C. A MACKINAC

EXCURSIONS D'ÉTÉ. Steamers palais. Bas prix, QUATRE VOYAGES PAR SEMAINE ENTRE Détroit, l'île Mackinac, Petorkey, Le Soo, Marquette ET LES PORTS DU LAC HURON.

FRECHON & CIE

1645, Rue Notre-Dame Montréal FABRICANTS

D'ORNEMENTS D'EGLISES

STATUES RELIGIEUSES!!! Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cristaux—Chasubleries—Soiries—Linge d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton à tablier pour communautés religieuses!!!

Soutanes faites sur mesures... VINS DE MESSE... CIERGES ET HUILE D'OLIVE... Une Spécialité

BIÈRE ET PORTER LABATT

E LONDON, ONTARIO. Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bière et Porter importés.

La Révérend P. G. ED JUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Lav., Québec, dit :

"Je les ai trouvés très pur et des meilleures qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique."

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT A QUÉBEC, 179, RUE SAINT PAUL, QUÉBEC. Québec, 5 avril 1890—Jan.

LA REGLE TIERS-ORDRE

Rev. P. FREDERIC, Volume de 650 pages—Prix : 40 cts. Chez J. A. LANGLAIS, ST-ROCH, Québec, 25 janvier 1889—

CONDITIONS COURRIER DU CANADA

PRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE CANADA US AN... \$5 00 (85 PAYABLE D'AVANCE) SIX MOIS... \$2 50 TROIS MOIS... \$1 50

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous... 50 centins l'our chaque insertion subséquente...